

DSI – FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Vous devez compléter le formulaire de réclamation de quart au lien suivant : [CHU - Formulaire de réclamation DSI](#)

Le lien est aussi disponible via code QR à la liste de rappel de votre site.

De plus, vous pouvez en tout temps prendre contact avec le chef à la planification, l'orientation et le développement de la pratique en soins infirmiers de votre hôpital si vous avez besoin d'explications complémentaires.

Références :

- Dispositions locales FIQ : Article 19 – Temps supplémentaire
- Dispositions locales CSN : Article 10 Temps supplémentaire, rappel au travail et disponibilité